

Paris, le 8 février 2022

Monsieur le responsable du domaine formation,

J'ai le plaisir de vous informer que la CPNEF-SV, réunie en CPH le 8 février 2022, a décidé d'habiliter l'APAVE à mettre en œuvre les formations suivantes pour une durée de 3 ans, à compter du 1^{er} avril 2022 :

1. Sécurité pour les entrepreneurs de spectacles exploitants des lieux aménagés pour les représentations publiques / ERP du premier groupe (1^{ère} à 4^{ème} catégorie)
2. Sécurité pour les entrepreneurs de spectacles exploitants des lieux aménagés pour les représentations publiques / ERP du second groupe (5^{ème} catégorie)

Vous trouverez ci-après l'appréciation de votre candidature ayant motivé notre décision, qui vous permettra le cas échéant d'ajuster vos propositions.

Une session d'information collective portant sur les procédures vous sera également proposée en visio-conférence.

Toutefois, nous vous rappelons que l'habilitation de votre organisme de formation est conditionnée à :

- la signature de conventions bilatérales, qui vous seront adressées prochainement
- aux versements des contributions financières.

En vous remerciant de votre mobilisation et restant à votre disposition pour tous compléments

Meilleures salutations



Carole Zavadski
Déléguée générale

Scores APAVE Formation préparant au CCP

CRITERES	ELEMENTS ANALYSES - PERTINENCE	NOMBRE DE POINTS	Apave
OF anciennement agréé par le Ministère de la culture		oui/non	oui
Qualité global du dossier de candidature	*Dossier complet, détaillée, claire, organisé *Soin global apporté au dossier	21	1,5
Expérience en formation dans le domaine de la sécurité du spectacle	*Nombre de formations proposées *Couverture du sujet (variété des domaines abordés) *Nombre annuel de sessions *Nombre annuel de stagiaires *Modules et contenus	15	4,5
Articulation du programme de formation avec le référentiel de compétences de la CPNEF	* Formulation des objectifs pédagogiques (à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de ...) *Respect du référentiel de compétences	15	3,5
Moyens pédagogiques	*Bon séquençage des modules *Méthodes et outils pédagogiques * Documentation (complète, adaptée)	15	4
Moyens d'organisation de la formation	* Organisation de la formation (présentiel, distanciel, multimodal...) * Nb de stagiaires * Durée du parcours global	13	2,5
L'équipe	* Présence d'un responsable pédagogique, coordinateur administratif * Nombre de formateurs et d'évaluateurs * Expérience et expertise des formateurs * Expérience et expertise des évaluateurs	15	4
Expérience de l'organisme en certification professionnelle	*Expérience dans la mise en œuvre de certifications professionnelles (sécurité ou autres domaines) *Diversité des certifications mises en œuvres : diplôme, titre à finalité professionnelle, CQP, Certificat, habilitation...	13	2
Cadre de l'évaluation	*Information, formation, accompagnements des évaluateurs *Formalisation et rédaction de l'étude de cas *Procédure de correction et d'annonce des résultats *Procédure de rattrapage en cas d'échec	15	3,5
Moyens d'organisation de l'évaluation	* Organisation matérielle de l'épreuve * Durée de l'évaluation	13	2,5
Moyens de communication et de promotion	*Qualité du plan de communication *Diversification des moyens de communication	12	1,5
Prix de la formation	*Cohérence du prix proposé *Positionnement par rapport au prix médian et moyen proposé par les OF	12	1,5
		Note global sur 40	31

Affectation de la candidature : 30 points minimum sur 40

Commentaires

Points forts

Les demandes de précisions ou d'améliorations faites par la CPNEF-SV lors de la 1ere candidature ont été prises en compte
Présentation du groupe ajoutée
Importance du nombre de stagiaires formés
Formation en présentiel sur de nombreux sites sur tout le territoire.
Expérience de l'OF et de l'équipe pédagogique dans le domaine sécurité
Expérience de l'OF dans la mise en œuvre de certifications RS
Formateurs et évaluateurs nombreux
Pédagogies actives mises en œuvre ; 4 études de cas en fil rouge de la formation
Annonce des résultats de l'évaluation argumentée
Tarif pratiqué

Points faibles

Le spectacle vivant ne figure pas parmi les secteurs clés de l'APAVE mais les formations à la sécurité du spectacle vivant sont regroupées dans un moteur de recherche thématique sur leur site
Les formateurs intervenants pour chacun des modules ne sont toujours pas indiqués dans la fiche 6.
Programme de formation peu détaillé
L'organisme n'a pas intégré que c'est à lui d'éditer les certificats et de les adresser aux candidats sans passer par la CPNEF-SV
La durée de l'épreuve paraît courte (2h)

Scores APAVE Formation réduite

CRITERES	ELEMENTS ANALYSES - PERTINENCE	NOMBRE DE POINTS	Apave
DF anciennement agréé par le Ministère de la culture		0/1	oui
Qualité global du dossier de candidature	*Dossier complet, détaillée, claire, organisé *Soin global apporté au dossier	13	2,5
Expérience en formation dans le domaine de la sécurité du spectacle	*Nombre de formations proposées *Couverture du sujet (variété des domaines abordés) *Nombre annuel de sessions *Nombre annuel de stagiaires	15	4,5
Articulation du programme de formation avec le référentiel de compétences de la CPNEF	*Modules et contenus * Formulation des objectifs pédagogiques (à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de ...) *Respect du référentiel de compétences	15	3
Moyens pédagogiques	*Bon séquençage des modules * Méthodes et outils pédagogiques * Documentation (complète, adaptée)	15	4
Moyens d'organisation de la formation	* Organisation de la formation (présentiel, distanciel, multimodal...) * Nb de stagiaires * Durée du parcours global	15	4
L'équipe	* Présence d'un responsable pédagogique, d'un coordinateur administratif * Nombre de formateurs et d'évaluateurs * Expérience et expertise des formateurs * Expérience et expertise des évaluateurs	15	4
Cadre de l'évaluation	*Information, formation, accompagnements des évaluateurs *Modalités d'évaluation * Système de validation (critères, notation) * Procédure de correction et d'annonce des résultats * Procédure de rattrapage en cas d'échec	15	4
Moyens d'organisation de l'évaluation	* Organisation matérielle de l'épreuve * Durée de l'évaluation	13	2,5
Moyens de communication et de promotion en ligne	*Qualité du plan de communication *Diversification des moyens de communication	12	1,5
Prix de la formation	*Cohérence du prix proposé *Positionnement par rapport au prix médian et moyen proposé par les OF	12	1,5
Note global sur 40			31,5
Acceptation de la candidature : 30 points minimum sur 40			

Commentaires

Points forts

Les demandes de précisions ou d'améliorations faites par la CPNEF-SV lors de la 1ere candidature ont été prises en compte
Présentation du groupe ajoutée
Importance du nombre de stagiaires formés
Formation en présentiel sur de nombreux sites sur tout le territoire. Distanciel possible.
Forte expérience de l'OF et de l'équipe pédagogique dans le domaine sécurité
Forte expérience de l'OF dans la mise en œuvre de certifications RS
Formateurs et évaluateurs nombreux
Pédagogies actives mises en œuvre
QCM de 30 questions, avec 80% des bonnes réponses attendues, corrigée à l'issue de l'épreuve.
Les modalités d'organisation de l'évaluation sont précisées et pertinentes
Les modalités d'organisation du rattrapage sont précisées et pertinentes
Tarif attractif

Points faibles

Programme de formation peu détaillé
Nombre de stagiaires très réduit par session qui interroge sur la mise en œuvre (intégration au stage long ?)